

CAI  
EA  
T38  
Oct 29  
Nov 4  
1992

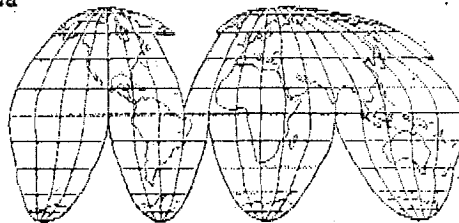


External Affairs and  
International Trade Canada

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

**Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine**

**This Week  
in Trade and  
Foreign Policy**



du 29 octobre au 4 novembre 1992

## **Communiqués**

### Le Canada annonce des mesures en faveur du processus de paix au Moyen-Orient

Le 5 novembre 1992, N° 214

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé l'établissement de deux fonds destinés à appuyer des activités liées aux questions de développement dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Le Canada va accueillir de nouveau la réunion du groupe de travail multilatéral sur les réfugiés à Ottawa, les 11 et 12 novembre 1992. «En accueillant le Groupe de travail multilatéral sur les réfugiés, le Canada continue de participer activement au processus de paix au Moyen-Orient, a dit M<sup>me</sup> McDougall. «Je suis sûre que ces deux fonds [Il s'agit du Fonds pour les services d'expert et de consultation et du Fonds canadien pour le dialogue et le développement établis par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)] seront des outils très utiles pour aider à améliorer le sort des personnes tragiquement déplacées à la suite du conflit israélo-arabe», a dit M<sup>me</sup> Landry.

### Publication de l'examen environnemental Canadien de l'ALENA

Le 3 novembre 1992, N° 213

L'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, et l'honorable Jean Charest, ministre de l'Environnement, ont publié l'Examen environnemental canadien de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). «L'Examen montre que l'ALENA donne des possibilités économiques au Canada, mais aussi qu'il protège l'environnement», a déclaré M. Wilson. «L'ALENA pose un nouveau jalon dans l'établissement de relations commerciales et économiques internationales respectueuses de l'environnement, souligne le rapport. Les dispositions environnementales de l'ALENA vont bien au-delà de tout accord commercial antérieur... Des consultations permanentes ont permis d'inclure, pour la première fois, des dispositions environnementales dans un accord commercial, a déclaré M. Charest. L'ALENA reconnaît explicitement le droit des pays d'établir des normes environnementales strictes. L'Accord mentionne clairement que les Parties ne devraient pas abaisser leurs normes pour attirer des investissements.»

### M. Wilson rencontre le ministre des Affaires européennes et du Commerce extérieur de la Suède

Le 2 novembre 1992, N° 212

L'honorable Michael Wilson rencontrera à Ottawa, le ministre des Affaires européennes et du Commerce extérieur de la Suède, M. Ulf Dinkelpiel. Les ministres discuteront de plusieurs questions d'intérêt commun, notamment du commerce bilatéral Canada-Suède et des préoccupations de leurs pays respectifs concernant l'achèvement des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round actuellement menées à Genève. «Le Canada entretient d'excellentes relations commerciales avec la Suède, mais il est toujours possible d'accroître le commerce et l'investissement entre nos deux pays», a déclaré M. Wilson.

### Les ministres Wilson et McKnight se réjouissent de la décision du groupe spécial sur les porcs vivants

Le 30 octobre 1992, N° 211

L'honorable Michael Wilson et l'honorable Bill McKnight, ministre de l'Agriculture, se sont réjouis de la décision du groupe spécial binational, institué en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), pour régler le différend sur les porcs vivants. Le groupe spécial a jugé que le Programme tripartite national du Canada n'a pas accordé d'avantages passibles de droits aux producteurs canadiens de porcs vivants, pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1988 au 31 mars 1989. Il a par conséquent ordonné au département du Commerce des États-Unis (DOC) de reculer le taux de son droit compensateur sur les importations de porcs vivants en provenance du Canada, pour le rendre conforme à la décision du groupe spécial. Comme cette décision est finale et exécutoire, les exportateurs canadiens se verront rembourser les droits déjà payés. La décision du groupe spécial confirme la position canadienne. Elle démontre aussi l'importance que le Canada attache à l'ALE et, plus particulièrement, à ses dispositions sur le règlement des différends, a déclaré M. Wilson.

### Barbara McDougall condamne la violence en Angola

Le 30 octobre 1992, N° 210

L'honorable Barbara McDougall, a condamné l'escalade de la violence en Angola et réclamé la cessation immédiate des hostilités. «Je suis profondément inquiète de la détérioration de la situation en Angola, a-t-elle expliqué. Le Canada engage les deux parties à respecter les résultats des élections que les Nations Unies ont déclarées libres et équitables et à revenir au processus de paix inscrit dans l'accord de paix de Bicesse.»

### Barbara McDougall réclame le retrait des troupes russes des pays Baltes

Le 30 octobre 1992, N° 209

L'honorable Barbara McDougall a exprimé les préoccupations du Canada suite à la décision de la Russie d'interrompre temporairement le retrait de ses troupes de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie. «Le Canada